

## La Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) : une équipe aux compétences multiples pour “travailler ensemble”

Les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) sont un mode d'exercice professionnel collectif et coordonné créé en 2007, développé pour répondre au besoin de “Travailler ensemble” et aux problématiques de santé actuelles.

Les MSP sont des personnes morales et proposent un ensemble de services de santé de proximité sans hébergement, ainsi que des actions de prévention sur un territoire réfléchi autour d'un projet de santé commun.

Elles constituent une réponse à l'évolution des modes d'exercice souhaités par de nombreux professionnels de santé, exerçant à titre libéral, en favorisant également l'ouverture et la coordination des acteurs de prévention et d'éducation à la santé présents sur les territoires.

## Une MSP, c'est...

### une équipe d'associés composée :

#### de professions médicales :

médecins (généraliste et spécialistes),  
chirurgiens-dentistes, sages-femmes.

#### d'auxiliaires médicaux :

infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure-podologue, ergothérapeute, psychomotricien, orthophoniste, orthoptiste, manipulateur d'électroradiologie, audioprothésiste, opticien lunetier, prothésiste et orthésiste pour l'appareillage de personnes handicapées, diététicien...

#### de pharmaciens

#### de biologistes

### qui collabore avec :

#### d'autres professionnels du champ de la santé :

psychologue, psychothérapeutes,  
ostéopathes...

#### des établissements et services sociaux et médico-sociaux :

assistants sociaux, EHPAD, IME...

#### des centres de santé

#### des établissements de santé :

hôpitaux, cliniques...

#### d'autres acteurs du territoire :

éducateurs sportifs, associations d'usagers ...

## Une MSP, ce n'est pas...

### ... un cabinet de groupe mono-professionnel

car en maison de santé, l'exercice est coordonné et pluriprofessionnel

### ... un regroupement immobilier de plusieurs professionnels de santé

car en maison de santé, les professionnels de santé se regroupent autour d'un projet de santé, partagent des informations, construisent et animent ensemble des actions coordonnées en santé (éducation thérapeutique, actions de prévention...)

### ... un centre de santé

(Article L. 6323-1 du Code de la santé publique)

car en maison de santé, ce sont les professionnels de santé qui gèrent la structure (et non des organismes : collectivités territoriales...).

**“Une MSP pour  
améliorer la  
qualité de la prise  
en charge des  
patients”**

**“Une MSP pour  
améliorer les  
conditions  
d'exercice des  
professionnels  
de santé ”**



Une partie des professionnels de la MSP les Serènes.

## Qui sommes-nous ?

**La Maison de Santé Pluri professionnelle Les Serènes est un regroupement des professionnels de santé libéraux sur votre territoire de proximité : médecins, infirmiers, masseurs kinésithérapeutes, sage femme.**

D'autres professionnels vont également s'investir dans la MSP (psychologue, diététicienne, ergothérapeute, pédicure-podologue, opticienne audio prothésiste...). Elle développe aussi des partenariats avec les institutions telles que l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie mais égale-

ment avec des établissements et/ou associations de proximité (EHPAD, ADMR, ASCBR...).

Nous sommes regroupés sous la structure juridique dénommée la Société Interprofessionnelle des Soins Ambulatoires (SISA) qui permet de mettre en œuvre un projet de santé avec les patients sur le territoire.

**Un projet immobilier est en cours d'étude** avec l'appui de la communauté de communes Ouest Aveyron Communauté et de la mairie de la Fouillade. Il sera effectif dans deux ans environ. En attendant le bâtiment, dans lequel tout le monde trouvera sa place, la MSP Les Serènes a déjà pour ambition de promouvoir la santé sur notre territoire, d'attirer de nouveaux médecins généralistes, de **créer une dynamique d'équipe pour pallier la baisse démographique des médecins** et d'améliorer la prise en charge coordonnée des patients en particulier les personnes âgées et les patients avec des pathologies complexes. La MSP Les Serènes se veut un espace de

coordination du soin entre professionnels de santé, patients et proches soutiens.

Pour se faire elle regroupe déjà :

- 2 médecins généralistes
- 10 infirmières
- 1 sage-femme
- 4 masseurs kinésithérapeutes
- 2 pharmaciens
- 1 diététicienne
- 1 psychologue
- 1 infirmière spécialiste en auto hypnose
- 1 ergothérapeute
- 1 podologue
- 1 audio prothésiste

Et va continuer à grandir !

## La vaccination, un axe d'action au sein de la MSP Les Serènes

Même si le COVID s'est invité pour limiter l'offre, les

infirmières du territoire se sont investies dans les permanences de vaccinations contre la grippe à la mairie de la Fouillade. L'objectif de ce programme est de proposer non seulement un lieu de vaccination facilement accessible mais également d'apporter de l'information sur la vaccination en tant que telle (histoire, idées reçues). Les professionnels de santé ont souhaité dès le 15 octobre 2020 montrer l'exemple en se vaccinant.

**Pour rappel, la grippe fait encore des milliers de morts en France chaque année (3700 décès en 2019/2020).**

Un petit badge (« je suis vaccinée ») permet d'apprécier leur engagement sur la vaccination.



Pour la vaccination COVID, la MSP des Serènes s'est engagée dès janvier 2021 pour aider les personnes les plus âgées à prendre rendez vous au centre de vaccination de Villefranche de Rouergue. En effet, les plateformes informatiques sont difficilement gérables pour les personnes de plus de 75 ans. A ce jour, 450 rendez-vous ont été facilités.

## Le saviez vous ?

Il n'y a pas que le COVID....

**En France, près de 3 000 nouveaux cas de cancer du col de l'utérus sont diagnostiqués chaque année et environ 1 000 femmes en décèdent.**

Les infections à Papillomavirus humains (HPV) sont très fréquentes et se transmettent lors des contacts sexuels. Environ 8 femmes sur 10 sont exposées à ces virus au cours de leur vie. Dans 60% des cas, l'infection a lieu au début de la vie sexuelle.

En France et en Europe, les cancers du col de l'utérus sont causés dans près de trois quarts des cas par les HPV 16 et 18. Ces HPV à haut risque sont aussi les principaux HPV responsables d'autres cancers plus rares de la région ano-génitale chez la femme (cancer du vagin, de la vulve) et du cancer de l'anus dans les deux sexes.

La prévention du cancer du col de l'utérus repose sur la vaccination, qui prévient l'infection par les HPV inclus dans le vaccin, associée au dépistage par frottis qui identifie les lésions précancéreuses

induites par les HPV.

La vaccination contre les infections à Papillomavirus humains (HPV) concerne les jeunes filles les garçons de 11 à 14 ans (d'autres modalités existent)

Pratiquée avant le début de la vie sexuelle, l'efficacité de la vaccination pour empêcher l'infection par les HPV inclus dans le vaccin est proche de 100%.

**Pour plus d'informations : [vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr)**

## Notre territoire d'intervention

Il se veut le plus proche de nos patients. Ainsi, nous intervenons sur les communes de la Fouillade, Bor-et-Bar, Najac, Lunac, Monteils, Saint André de Najac, Sanvensa, Saint Salvadou, La bastide l'Evêque.